

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4604 LUNDI 2 OCTOBRE 2023

ENTREPRISES PUBLIQUES

Les mandataires candidats aux prochaines élections réputés démissionnaires

Conformément aux dispositions de la loi portant organisation des élections en RDC, tous les mandataires publics actifs candidats aux élections sont tenus de déposer leurs lettres de démission à la date limite de dépôt des candidatures à la Ceni en vue d'être éligibles. Ils ont l'obligation légale d'adresser ces lettres à la ministre en charge du Portefeuille, au plus tard, le 30 septembre.

Page 2

La siège de la SCPT sur le boulevard du 30 juin à Kinshasa



ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Le torchon brûle entre Junior Nembalemba et Godé Mpoyi



Godé Mpoyi

Le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa (APK), Godé Mpoyi, et le rapporteur du bureau de cette institution, Junior Nem-



Junior Nembalemba

ba, sont en désaccord total sur la gestion de cet organe délibérant de la ville de Kinshasa. Le chef de l'APK est accusé par son collaborateur

de tentative d'usurpation de ses pouvoirs et de violation du règlement intérieur de l'institution.

Page 3

KINSHASA

Lancement de la phase 1 des travaux de curage des caniveaux

Le ministre d'Etat, des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro, a procédé dernièrement au lancement de la première phase des tra-

voux de curage des caniveaux et des rivières dans la ville de Kinshasa. Le non curage des caniveaux et autres rivières de Kinshasa sont à la base

des inondations durant la saison des pluies causant ainsi des pertes humaines et matérielles.

Page 4

SEMAINE MINIÈRE

DE LUBUMBASHI EN JUIN 2024

L'Italie prête à apporter son expertise



La ministre des Mines et le diplomate italien

Reçu récemment en audience par la ministre des Mines, Antoinette N'samba, l'ambassadeur italien, Alberto Petrangeli, lui a rassuré quant à la participation de son pays à la semaine minière de Lubumbashi qui aura lieu en juin 2024.

Les deux personnalités ont aussi abordé le point lié à la tenue du sommet du G7, prévu en janvier 2024 en Italie sur la sécurité et la durabilité dans le secteur minier au niveau international.

Page 3

ÉDITORIAL

Forêt

Ville hospitalière, et habituée des rendez-vous de haut niveau, Brazzaville se prépare à accueillir, courant la deuxième quinzaine du mois, le sommet des trois bassins tropicaux du monde (Amazonie, Bornéo Mékong, Congo) pour débattre des enjeux de l'environnement. Il faut souligner que la question de la préservation des écosystèmes forestiers préoccupe les plus hautes autorités congolaises depuis plusieurs décennies. Elles mènent ce plaidoyer à l'intérieur du pays même comme en témoigne l'institution de la journée nationale de l'arbre, et à l'international à travers la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Les délégués attendus dans la capitale congolaise mettront leur expertise au service d'une cause intéressante de nombreux partenaires dans le monde. Certes les rassemblements du type de celui qui aura lieu à Brazzaville se multiplient et la question se pose de savoir quel résultat concret se profile à l'horizon. Il est incontestable que la prise de conscience collective s'exprime mieux quand le message qui la sous-tend est répété au besoin à maintes reprises.

Dans cette mobilisation pour la survie de l'humanité, les parties impliquées sont appelées à prononcer de vive voix de façon à ce que les divergences susceptibles de ralentir la mise en place de solutions durables soient aplanies. Les enjeux du climat étant à la fois sociaux, économiques, politiques et stratégiques, parler d'une seule voix peut être un exercice difficile. Pour autant, il n'y a pas meilleure occasion de trouver le juste milieu dans ces problématiques complexes que de dialoguer.

Gageons que la tribune qu'offre Brazzaville du 26 au 28 octobre soit une opportunité de plus pour les institutions publiques et privées, les décideurs et les acteurs de la société civile d'alerter sur l'urgence de prêter l'oreille au lointain cri du colibri, aux affolements du saurien et de la libellule, tourmentés par l'imprévisibilité des feux de forêt, le bruit de la tronçonneuse et du Caterpillar, quand leur passage devient synonyme de cauchemar pour la faune et la flore. Pensons prospérité, pensons forêt.

Le Courrier de Kinshasa

ENTREPRISES PUBLIQUES

Les mandataires candidats aux prochaines élections réputés démissionnaires

La loi leur avait imposé d'adresser leurs lettres de démission à la ministre en charge du Portefeuille, au plus tard le samedi 30 septembre.

Conformément aux dispositions de la loi portant organisation des élections en République démocratique du Congo (RDC), tous les mandataires publics actifs, candidats aux élections sont tenus de déposer leurs lettres de démission à la date limite de dépôt des candidatures à la centrale électorale en vue d'être éligibles.

« Conformément aux dispositions de l'article 10 point 5 de la loi n°06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, telle que modifiée et complétée à ce jour, tout mandataire public actif candidat aux élections est tenu de déposer sa lettre

de démission à la date limite de dépôt des candidatures à la centrale électorale pour être éligible ». Et de souligner que « cette démission qui marque la volonté sans équivoque et inconditionnelle pour le mandataire public actif de mettre définitivement fin à son mandat doit être notifiée au ministre ayant le portefeuille dans ses attributions conformément ».

La ministre a, cependant, dit constater que jusqu'à la signature de cet arrêté, pris à trois jours de l'expiration de l'ultimatum légal, aucune notification résultant de cette démission des mandataires publics concernés ne lui soit jamais adressée.

Adèle Kahinda avait, par conséquent, demandé à tout directeur général et directeur général adjoint, candidat aux prochaines élections de se conformer à cette disposition légale, en lui transmettant sa lettre de démission au plus tard le 30 septembre, date correspondant à la clôture de dépôt des candidatures à la Commission électorale nationale indépendante.

Lucien Dianzenza

« Conformément aux dispositions de l'article 10 point 5 de la loi n°06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, telle que modifiée et complétée à ce jour, tout mandataire public actif candidat aux élections est tenu de déposer sa lettre de démission à la date limite de dépôt des candidatures à la centrale électorale pour être éligible »

Cette recommandation a été soulignée par la ministre en charge du Portefeuille, Adèle Kahinda, dans un arrêté ministériel rendu public depuis le 27 sep-

tembre. « Conformément aux dispositions de l'article 10 point 5 de la loi n°06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, telle que modifiée et complétée à ce jour, tout mandataire public actif candidat aux élections est tenu de déposer sa lettre de démission à la date limite de dépôt des candidatures à la centrale électorale pour être éligible », peut-on lire dans cette décision de la ministre Kahinda.

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Le torchon brûle entre Junior Nembalemba et Godé Mpoi

Le rapporteur de l'organe délibérant de la capitale congolaise accuse le président de cette institution provinciale de tentative d'usurpation de ses pouvoirs et de violation du règlement intérieur de l'institution.

Le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa (APK), Godé Mpoi, et le rapporteur du bureau de cette institution, Junior Nembalemba, sont en désaccord total sur la gestion de cet organe délibérant de la ville de Kinshasa. Recevant le procès-verbal ayant sanctionné la Conférence des présidents tenue le 15 septembre dernier, sur laquelle s'appuie le président Godé Mpoi pour exiger la révocation pour incompétence, par le gouverneur de la ville Gentiny Ngobila, de quelques membres du gouvernement provincial de Kinshasa et deux responsables des régions, Junior Nembalemba accuse Godé Mpoi de violer le règlement intérieur de cette institution.

Dans sa lettre du 28 septembre adressée au président de l'Assemblée provinciale, le rapporteur Junior Nembalemba a signifié son refus de signer un procès-verbal non rédigé par lui, notant alors qu'il est le seul à devoir le faire comme le stipule le règlement intérieur de l'APK. Il dénonce ainsi une tentative malicieuse d'usurpation de ses pouvoirs de la part du président de l'APK, Godé Mpoi. « *Le contenu et la forme du prétendu procès-verbal que vous affirmez avoir été élaboré par le président de la Commission politique, administrative et judiciaire*



Le siège de l'APK/DR

(PAJ), suscite chez moi une profonde inquiétude et une vive indignation. J'estime que vous semblez cautionner délibérément, pour des raisons obscures, une énième violation de notre règlement intérieur ainsi que des us et coutumes qui guident notre prestigieuse institution », a dénoncé Junior Nembalemba. Le rapporteur de l'APK a motivé ses appréhensions par des faits précis qui, selon lui, témoignent de la mauvaise intention du président Mpoi.

Un rapport non rédigé par des personnes habilitées

Junior Nembalemba fait observer que le rapport présenté par Godé Mpoi, lui transmis à son domicile vers 22 heures, n'a pas été rédigé par des personnes que le président de l'APK a désignées comme auteures.

Selon lui, la correspondance reçue affirme à tort que le procès-verbal a été rédigé par ses collègues Samy Kalonji et Ruffin Bayambudila, tandis que ces derniers nient catégoriquement leur implication. Dans votre correspondance n°1032/PRES/APK/GMK/09/2023, indique le fils de Papa Molière, vous affirmez énergiquement que ce document a été rédigé par le collègue Samy Kalonji, président de la PAJ, avec le concours du collègue Ruffin Bayambudila. Or, je me dois de rectifier cette assertion, car les deux collègues susmentionnés avec lesquels j'ai personnellement échangé nient catégoriquement avoir rédigé le moindre procès-verbal de la Conférence des présidents et reconnaissent, par ailleurs, ne pas en avoir qualité. « *Vraisemblablement, une*

tentative malicieuse d'usurpation de mes pouvoirs par vous », souligne le rapporteur de l'APK. Et de continuer : « *Imaginons un instant que votre affirmation soit exacte. Vous semblez, néanmoins, méconnaître les dispositions pertinentes de l'article 33 de notre Règlement intérieur, qui octroient au rapporteur la supervision exclusive de tous les procès-verbaux* ».

Face à cette situation, le rapporteur de l'APK pose au président de cette institution un certain nombre de questions. Il s'agit notamment de dire pourquoi, durant quatre années de législature, le président de la PAJ n'a-t-il jamais entrepris la rédaction d'un procès-verbal, ne serait-ce qu'une seule fois ? Et s'il disposait de cette compétence, pourquoi ne l'a-t-il pas contresigné avec le président Godé Mpoi ? S'il n'en avait pas qualité, pourquoi alors le président Mpoi s'est autorisé à empiéter sur les prérogatives du rapporteur ?

Et de faire remarquer : « *Comme si cela ne suffisait pas, vous m'avez menacé, à plusieurs reprises, pour obtenir ma signature sur un faux procès-verbal dont le contenu m'est étranger et ne reflète pas les conclusions de la réunion de ladite conférence des présidents* ». « *Inacceptable ! Et, c'est ici*

l'occasion de vous avertir que si malheur m'arrivait ou à un membre de ma famille, vous serez tenu pour seul et unique responsable », a averti Junior Nembalemba.

De son côté, le président Godé Mpoi persiste et signe : « *Je vous rappelle que le procès-verbal de la conférence des présidents a été rédigé par le président de la commission PAJ, corrigé par l'honorable Ruphin Bayambudila Mvibudulu et soumis à l'adoption de tous les membres de la conférence des présidents* ». Si vous persistez dans ces mensonges, a-t-il menacé un de ses collègues qui soutient le point de vue de Junior Nembalemba, je serai dans l'obligation, après avis de la plénière, de mettre sur la place publique les éléments visuels, audio et écrit qui attestent votre versatilité. Car, a-t-il soutenu, je constate avec regret que pendant que la population attend la reconstruction de cette ville, en luttant sans concession contre la corruption et le détournement des deniers publics, vous vous livrez à ce jeu malsain, où, à la conférence des présidents vous soutenez une chose et après avoir touché 40 mille dollars américains tel que vous me l'avez rapporté vous-mêmes, vous changez de discours.

Lucien Dianzenza

SEMAINE MINIÈRE DE LUBUMBASHI EN JUIN 2024

L'Italie prête à apporter son expertise

Reçu récemment en audience par la ministre des Mines, Antoinette N'samba Kalambay, l'ambassadeur italien, Alberto Petrangeli, a rassuré la patronne des Mines de la participation de son pays, l'Italie, à la semaine minière de Lubumbashi qui aura lieu au mois de juin 2024.

La ministre des Mines, Antoinette N'samba Kalambayi, et son hôte ont également abordé le point lié à la tenue du sommet du G7, prévu en janvier 2024 en Italie dont le thème portera sur la sécurité et la durabilité dans le secteur minier au niveau international.

En ce qui concerne la participation de l'Italie à la semaine minière de Lubumbashi, Alberto Petrangeli a fait part du positionnement qu'occupe son pays qui est le deuxième État manufacturier d'Europe et compte apporter son expertise pour accompagner les efforts du gouvernement congolais en vue de mettre en place une filière durable et responsable dans l'extraction artisanale



La ministre des Mines et le diplomate italien

des minerais, d'où sa sollicitation à rehausser de sa présence cette grande rencontre minière.

S'agissant du deuxième point, le diplomate italien a saisi cette occasion pour informer la ministre des Mines de l'organisation de la conférence Italie-Afrique fixée du 5 au 6 Novembre 2023 à Rome. Selon l'ambassadeur Alberto Petrangeli, cette rencontre sera un moment propice pour l'Italie de présenter sa stratégie alléchante afin de conclure des partenariats avec l'Afrique et il a invité, via la ministre des Mines, le président de la République Félix Antoine Tshisekedi à prendre part à ces assises.

Blandine Lusimana

KINSHASA

Lancement de la phase 1 des travaux de curage des caniveaux

Le non curage des caniveaux et autres rivières de la ville de Kinshasa sont à la base des inondations durant la saison des pluies causant ainsi des pertes humaines et matérielles au grand dam de la population.

Pour préserver les kinoises et kinois de ce tableau désolant après la pluie qui ne fait pas toujours le beau temps à Kinshasa, le ministre d'Etat des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro Muvunyi, veut anticiper les choses.

Il a procédé au lancement de la première phase des travaux de curage des caniveaux et des rivières dans la ville de Kinshasa. Sur les différents sites, tout est mis en œuvre pour la réussite de cette opération de curage : un personnel mobilisé, des engins lourds en activité. Les travaux s'exécutent déjà à pas de géant pour que la dame pluie ne vienne pas gêner les choses.

L'infatigable Alexis Gisaro a voulu voir de visu le déroulement des travaux en se rendant premièrement sur l'avenue Mushi dans la commune de Lingwala où il s'est livré à un exercice d'inspection des caniveaux qui mènent les eaux dans la rivière Gombe. Suivant de plus près des explications des experts de l'Office des Voiries et Drainage



Alexis Gisaro donnant le go des travaux de curage des caniveaux et rivières

et de l'entreprise qui exécute lesdits travaux, le patron des Infrastructures a manifesté sa détermination afin d'éviter des inondations dans des jours qui viennent. « Le constat que nous faisons, nous a amené à faire un programme de curage des collecteurs afin de rendre la coulée des eaux plus aisée. La rivière Gombe

est l'un des grands émissaires de la ville de Kinshasa en termes d'évacuation vers l'exécutoire final », a souligné le ministre d'Etat des Infrastructures et Travaux publics qui a, par ailleurs, appelé la population au civisme et à l'hygiène au vu du débordement des ordures dans les caniveaux et rivières.

« Les caniveaux sont totalement pleins. Notre population ne comprend pas que les caniveaux ne sont pas des dépotoirs ou des poubelles dans lesquels il faut remplir toutes les immondices », s'est-il plaint. De Mushi, le cortège du patron des Infrastructures s'est dirigé sur l'avenue Kabasele pour inspecter les travaux

qui s'effectuent sur la rivière Bitshaku-tshaku non loin de la BraCongo. A ce niveau, tout est prêt. Les travaux s'exécutent à la grande satisfaction de la population.

De l'avenue Kabasele, direction Boulevard Lumumba sur le pont HJ au niveau de la première Rue dans la commune de Limete. C'est le même constat. Ici, tout est mobilisé pour accompagner le coup d'envoi donné par le ministre d'Etat, ministre des Infrastructures et Travaux publics.

Cap vers la 12e Rue Limete où l'entreprise JMC exécute les travaux dans le cadre du projet 3 Communes. Alexis Gisaro s'est dirigé jusqu'à l'avenue Mombele qui fait jonction avec l'avenue Kapelela. Très regardant, il a donné quelques instructions à l'entreprise pour notamment respecter le délai des travaux et surtout exécuter le plan de travail tel que conçu en amont.

Précisons que la phase 2 de la campagne de curage des caniveaux interviendra à la fin du mois d'octobre.

Blandine Lusimana

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Lancement d'une étude plus approfondie en RDC

Intitulée « Deep Dive », elle est orientée exclusivement sur la mobilité climatique en République démocratique du Congo. La signature de la Convention de partenariat entre l'Ucesa (Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique) et le CES (Conseil économique et social) de la RDC est intervenue en marge de l'assemblée générale de l'Ucesa les 26 et 27 septembre 2023 à Kinshasa.

Par rapport à la Convention, l'étude Deep Dive dispose d'un total de six phases, à savoir la restitution des résultats de la modélisation de la mobilité climatique en RDC ; la contextualisation des résultats de la modélisation au niveau national ; l'élaboration des rapports sur la mobilité climatique en RDC ; l'amélioration des connaissances sur les migrations climatiques ; l'élaboration d'une feuille de route pour l'intégration de la migration climatique dans la planification du développement ; et l'élaboration d'un plaidoyer et des supports de communication. En somme, il s'agit d'une grande étude qui s'inscrit dans le cadre du projet sur la mobilité cli-

matique en Afrique, dont l'objet est d'aider les pays à anticiper et à planifier la migration climatique ainsi que sa prise en compte dans les politiques nationales de développement. Pour chaque pays, il est impérieux d'adopter des politiques claires d'adaptation et d'atténuation à des fins d'anticipation. Des conditions invivables vont contribuer au déplacement massif des populations, 113 millions de personnes d'ici à 2050 (Proj. Banque mondiale). Que savons-nous avec certitude sur les flux migratoires climatiques en RDC ? Selon l'Ucesa, les migrations induites par le climat sont susceptibles d'accroître la densité de population, de créer des

zones surpeuplées et de contribuer à la croissance de campements informels. Cette évolution inquiète forcément, surtout dans la partie Est de la RDC. On le sait, les déplacements des populations de l'Est à cause de la guerre et des catastrophes ont augmenté les tensions et conflits intercommunautaires. Les changements climatiques vont contribuer à créer un climat plus exécrable. En effet, les impacts climatiques devraient entraîner d'importants déplacements à l'égard des zones de basse altitude et des zones inondables de l'Ouest, les populations se déplaçant vers les frontières avec le Rwanda et l'Ouganda sur les Hauts plateaux de l'Est (la val-

lée du Rift) et vers Lubumbashi (Haut-Katanga) au sud. Goma (Nord Kivu) apparaît comme une destination importante pour la mobilité climatique sur le continent. Pour toute l'Afrique, la problématique du changement climatique prend une certaine ampleur. En effet, plusieurs études attestent d'une attention grandissante des opinions publiques. Comme l'explique un expert présent lors des assises, la politique d'anticipation part d'abord d'une évaluation de ce qui pourrait se passer. Par la suite, on réfléchit sur les anticipations. L'Ucesa a jugé indispensable que l'Afrique développe de vastes programmes visant les

énergies renouvelables. L'objectif est d'arriver à disposer d'une grande capacité de production d'électricité avec les énergies renouvelables. Il peut s'agir également d'empêcher la montée des eaux, de promouvoir le reboisement des forêts, de relocaliser les populations et même d'intégrer la gestion plus responsable de l'eau. Pour s'adapter au changement climatique, il faudrait pour l'Afrique au moins 125 milliards de dollars américains USD. Les pays développés ont promis d'accorder 100 milliards de dollars, mais on estime leur contribution au stade actuel à moins de 30 milliards de dollars.

Laurent Essolomwa

BEAC Les administrateurs évoquent la situation des réserves de change

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a présidé le 28 septembre à Douala, au Cameroun, la session ordinaire du conseil d'administration de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) qui a porté sur onze points parmi lesquels la situation des réserves de change.

Les participants ont planché sur la conjoncture économique et financière des Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) en 2023 et les perspectives à court terme, la situation des réserves de change et le point sur le rapatriement des devises.

Ils ont également évoqué la mise en harmonie de la loi régissant la cryptomonnaie en République centrafricaine, le mécanisme de réparation des dividendes et rapport d'activités exercice 2022 du Comité de stabilité financière de l'Afrique centrale.

L'état des relations des pays de la Cémac avec les institutions de Bretton Woods, notamment le Fonds monétaire internatio-

nal, était aussi à l'ordre du jour du conseil d'administration de la BEAC, de même l'adoption des nouvelles normes du comité régional de normalisation financière (Corenofi).

Plusieurs pays de la communauté sont en programme avec le fonds en vue de redresser leurs équilibres macroéconomiques et bénéficier des apports budgétaires de l'institution onusienne.

Le Corenofi est un dispositif de régulation des systèmes de paiement de la banque centrale qui vise à consacrer leur caractère inclusif. Il permet de fluidifier les échanges commerciaux et apporte une meilleure visibilité aux transactions interbancaires. Le conseil d'administration a, en outre, examiné la



Le siège de la BEAC à Brazzaville/DR

note sur la promotion de la pratique de la notation financière sur le marché des valeurs du trésor de la Cémac en vue d'une meilleure transparence financière et une juste appréciation du risque souverain.

Le suivi des résolutions et recommandations du conseil d'administration et le rapport du comité d'audit de la banque centrale au titre du troisième trimestre 2023 faisaient partie des points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre.

La BEAC est l'une des institutions de la Cémac qui regroupe six pays de la sous-région, à savoir le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la Centrafrique, la République du Congo et la Guinée équatoriale.

Christian Brice Elion

GESTION DE L'EAU

Évaluation des progrès réalisés

Le représentant du directeur général de l'hydraulique, François Gamboni, a ouvert, le 28 septembre, à Brazzaville les travaux de l'atelier de consultation des parties prenantes sur le suivi des progrès de l'indicateur 6.5.1 des Objectifs de développement durable (ODD) en 2023 au Congo.



Les participants aux travaux de l'atelier/Adiac la GIRE avec l'appui du global water partnership-Afrique centrale qui a pour objectif de renforcer et d'harmoniser le cadre juridique ainsi qu'institutionnel des plans nationaux de la GIRE, évaluer les politiques, les lois et plans visant à soutenir la GIRE ainsi que prévenir et gérer les impacts de la pollution dans les écosystèmes, a signifié Hervé Didas Amboulou. En 2023, le Congo a sollicité l'appui du partenariat mondial de l'eau d'Afrique centrale (GWP-CAF) afin d'élaborer son rapport de degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, qui a été acceptée par le Programme des Nations unies pour l'environnement. « Aujourd'hui, grâce à l'appui du GWP-CAF, j'ose dire que nous sommes bien accompagnés. Je formule le vœu que cette revue marque une nouvelle mobilisation face aux défis, enjeux et priorités actuels de la gestion intégrée des ressources en eau », a souhaité François Gamboni.

Fortuné Ibara

Au cours de ces travaux, les participants venant de l'administration œuvrant dans le secteur de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) vont valider le rapport pays relatif à l'atteinte des ODD liés à l'eau, hygiène et à l'assainissement.

Le programme de développement durable à l'horizon 2030 auquel le Congo a adhéré a pour objectif de garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.

Le président du partenariat mondial de l'eau (GWP), Hervé Didas Amboulou, a rappelé que « l'objectif six de ce programme a huit cibles et douze indicateurs qui permettent de mesurer les progrès accomplis vers l'ODD 6 et parmi ces indicateurs six, nous avons l'indicateur 6.5.1 qui mesure la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ».

Ce dernier a, par ailleurs, ajouté que la déclaration finale de la conférence internationale sur

l'eau et l'environnement de Dublin (Irlande), tenue du 26 au 31 janvier 1992 proposait et recommandait des mesures concertées s'inspirant de quatre grands principes.

Se référant à ce forum international, le président du partenariat mondial de l'eau (GWP) a cité également les principes importants pour la gestion de cette ressource : l'eau douce-ressource fragile et non renouvelable-est indispensable à la vie, au développement et à l'environnement. La gestion et la mise en valeur des ressources en eau doivent associer les usagers, planificateurs et décideurs à tous les échelons. Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau. Enfin, l'eau utilisée à de multiples fins a une valeur économique et devrait donc être reconnue comme bien économique.

« Pour soutenir et accompagner la vision du GWP, le Congo a élaboré depuis 2019 une feuille de route basée sur

TRANSPORT FERROVIAIRE

Les États-Unis et l'UE s'engagent à soutenir la mise en valeur du corridor de Lobito

En marge de l'événement du Partenariat pour l'investissement dans les infrastructures mondiales (PGII) au G20 en Inde, les États-Unis et l'Union européenne ont salué l'engagement de l'Angola, de la Zambie et de la RD Congo à développer le Corridor de Lobito reliant le sud de la RDC et le nord-ouest de la Zambie aux marchés commerciaux régionaux et mondiaux via le port de Lobito en Angola.

Pour accélérer ce travail en partenariat avec les trois pays africains, l'UE et les États-Unis se sont associés pour faciliter le développement du corridor, notamment en lançant des études de faisabilité pour l'expansion d'une nouvelle ligne de chemin de fer entre la Zambie et l'Angola. Il s'agit là d'une évolution révélatrice de l'importance de l'élément du PGII, avec une approche collaborative qui pourrait être reproduite dans d'autres corridors stratégiques dans le monde entier. Le partenariat États-Unis-UE modernisera les infrastructures critiques dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne pour permettre le développement du potentiel considérable de cette région.

« Nous nous réjouissons d'unir nos forces dans la perspective d'avantages économiques avec nos partenaires en Angola, en République démocratique du Congo et en Zambie », peut-on lire dans la déclaration conjointe Etats-Unis-UE. Le partenariat combinera des ressources financières et un savoir-faire technique pour accélérer le développement du corridor de Lobito, notamment des investissements dans l'accès numérique et les chaînes de valeur agricoles qui favoriseront l'accroissement de la compétitivité régionale. Cette annonce est le fruit du travail du PGII et de Global Gateway, pour réunir des partenaires et financer des projets de plusieurs milliards de dollars qui contribueront à créer des emplois locaux, à réduire l'empreinte carbone et à améliorer les économies locales.

Dans l'immédiat, les États-Unis et l'UE se sont engagés à aider les gouvernements à lancer des études de pré faisabilité. Une fois que les infrastructures de transport reliant les trois pays seront pleinement opérationnelles, le corridor facilitera les exportations de la Zambie, de l'Angola et de la RDC, stimulera la circulation régionale des marchandises et favorisera la mobilité des citoyens. En réduisant considérablement le temps de transport moyen, le nouveau chemin de fer limitera les coûts logistiques et l'empreinte carbone de l'exportation de métaux, de produits agricoles et d'autres produits, ainsi que de la mise en valeur de toute découverte de gisements miniers.

Noël Ndong

DROITS DE L'HOMME

Assurer une prise en charge effective des mineurs délinquants

Le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) organise à Brazzaville, via son projet Ramade (Renforcement des activités pour la mise en application des droits de l'Enfant), deux formations à l'endroit d'une quarantaine de participants (avocats et acteurs de la chaîne pénale) à la prise en charge des mineurs en conflit avec la loi dans le processus judiciaire.

Prévue du 2 au 4 octobre, la première formation est destinée aux acteurs de la chaîne pénale. Le but est de réunir des professionnels de la justice pénale (police, gendarmerie) et des membres de la société civile (travailleurs sociaux) travaillant avec les mineurs, et les former pour un traitement

judiciaire efficace des mineurs en conflit avec la loi, indique un communiqué du Reiper. La seconde formation se tiendra, quant à elle, les 5 et 6 octobre. Elle concerne les avocats qui sont des acteurs clés du processus judiciaire. En effet, ces derniers interviennent en amont en prenant

en charge les intérêts des mineurs dès leur arrestation et doivent suivre la procédure jusqu'à son terme, assurant l'impulsion du dossier et empêchant son enlèvement.

« L'objectif de cette activité est donc d'assurer une prise en charge effective et sérieuse par des auxiliaires de justice spécifiquement formés et sensibilisés aux spécificités des mineurs en conflit avec la loi afin de garantir un respect effectif de la législation congolaise », précisent les organisateurs.

Parfait Wilfried Douniama

« Assurer une prise en charge effective et sérieuse par des auxiliaires de justice spécifiquement formés et sensibilisés aux spécificités des mineurs en conflit avec la loi afin de garantir un respect effectif de la législation congolaise »

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Édith Cresson partage son expérience avec Adolphe Mbou-Maba

L'ancienne Première ministre, Edith Cresson, a reçu à Paris la délégation du Haut-Commissariat à la justice restaurative et au traitement de la délinquance juvénile conduite par Adolphe Mbou-Maba.



Photo de groupe de la délégation du Haut-Commissariat à la justice restaurative et au traitement de la délinquance juvénile à l'issue de la réception par Édith Cresson de l'École de la 2^e Chance. Flam Image

Dans le cadre de la recherche de la diversification de stratégies en vue de la mise en place de la justice restaurative et du traitement de la délinquance juvénile au Congo, le haut-commissaire Adolphe Mbou-Maba s'est entretenu avec Édith Cresson.

Au cours de leurs échanges, la conceptrice de l'École de la 2^e Chance a saisi l'occasion pour partager son expérience, surtout les raisons qui l'ont motivée à créer ce concept.

Pour l'ancienne Première ministre, laisser pour compte les jeunes qui n'avaient ni diplôme ni travail était une injustice.

C'est pourquoi, quand elle était maire de Châtelleraut, elle a commencé son initiative par des groupes de travail pendant l'été : des révisions de programmes scolaires, des initiations à des activités culturelles, des visites de sites historiques.

Les Écoles de la 2^e Chance donnent aux jeunes qui sont sortis du système éducatif sans aucune qualification une chance d'accéder à un emploi ou à une formation. Elles proposent des pratiques pédagogiques innovantes, sortant des schémas scolaires classiques, fondées sur l'individualisation des parcours et l'apprentis-

sage de l'autonomie. Ces Écoles s'appuient sur les qualités et les compétences de chaque stagiaire pour les révéler à eux-mêmes et dégager des pistes de réussite personnelle : les résultats sont probants : 70% des jeunes ayant suivi un parcours à cette école décrochent un emploi ou une formation qualifiante. Sous l'impulsion de l'École de la 2^e Chance de Nancy, la Côte d'Ivoire a repris ce concept. Le Haut-commissaire congolais a remercié son hôte et a montré son intérêt pour ce partage d'expérience.

Marie Alfred Ngoma

AFREXIMBANK

Benedict Oramah fait officier dans l'ordre du Mérite congolais

Le chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso a décoré, le 27 septembre, à Brazzaville, le président de la Banque africaine d'export et import (Afreximbank), Benedict Oramah, et le vice-président de cette institution financière panafricaine, George Elombi, au grade d'officier dans l'ordre du Mérite congolais.



Les deux dirigeants d'Afreximbank ont été honorés lors d'une audience avec le président de la République du Congo. Ils ont échangé avec le chef de l'Etat congolais sur les activités menées par cette banque au Congo. « Nous espérons avec la mise en exploitation du champ MKB et des efforts conjoints avec la Société nationale des pétroles du Congo porter la production pétrolière de ce champ à 25000 barils par jour et dans un second temps la porter à 100000 barils par jour », a indiqué Benedict Oramah.

Il a précisé que leurs échanges avec le chef de l'Etat congolais ont également porté « sur le développement des zones et des parcs industriels afin de développer le tissu industriel au Congo conjointement avec un partenaire stratégique Arise qui opère déjà dans certains pays de la sous-région. Ce sera un projet solaire de grande envergure pour ne pas dire le plus important en Afrique ».

La Rédaction

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Khoumbou Malonda Christelle Parfaite. Je désire être appelé désormais Banzouzi Christelle Merveille Falonne.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

ZONE CÉMAC

Les investisseurs à nouveau sollicités pour le financement des projets intégrateurs

Une table ronde de mobilisation des financements sera organisée à Paris, les 28 et 29 novembre prochains, afin de mettre en œuvre treize nouveaux projets intégrateurs. Cette opération de charme à l'endroit des bailleurs fait suite, d'après les autorités communautaires, au succès de la première table ronde de 2020.

Au cours de la septième réunion du comité technique de suivi de la mobilisation des financements et de la mise en œuvre des projets intégrateurs, dans le cadre du Programme des réformes économiques et financières de la Cémac, tenue le 28 septembre, à Brazzaville, la sous-région a affiché ses ambitions. Il s'agit de diversifier les sources de financement en mettant un accent particulier sur les ressources concessionnelles, les blended finance et les partenariats publics et privés, dans le respect des ratios de viabilité des dettes publiques des pays de la Communauté.

En effet, le coût total des treize projets a été estimé à 8 835,875 millions d'euros, soit près de 6000 milliards de francs CFA. D'après la Commission Cémac, la somme de 1513,701 millions d'euros, soit 17,13% du coût total, a déjà été mobilisée. Autrement dit, le financement à rechercher se chiffre à 7 322,174 millions d'euros, soit 82,87% du coût total, pour ce deuxième programme.

L'argent recherché va aider à financer les infrastructures de transport, d'électricité et de télécommunications ; à renforcer la résilience des économies de la sous-région face aux chocs fu-



turs ; à développer les échanges intra-communautaires pour garantir la sécurité alimentaire et tirer davantage profit de la Zone de libre-échange continentale africaine ; à contribuer à la lutte contre le réchauffement clima-

tique, à l'amélioration de l'emploi et des revenus notamment des jeunes, des ruraux et des femmes ; et à renforcer l'appui technique et financier aux industries de transformation locale des ressources naturelles, notamment le bois, et

l'accélération de l'industrialisation des économies.

« S'agissant de la première table ronde de Paris de novembre 2020 qui avait permis de mobiliser 3,3 milliards d'euros attendus, les deux derniers pro-

jets en cours de restructuration pour leur réalisation en mode de partenariat public-privé devraient démarrer au courant de l'année 2024. Cette bonne nouvelle insuffle en chacun d'entre nous un optimisme certain pour aborder ce second programme conforté par le soutien multiforme de plusieurs parties prenantes », a déclaré la ministre congolaise de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Les trois projets intégrateurs retenus dans le cadre de ce deuxième programme portent essentiellement sur les infrastructures de transports : la phase 2 de l'aménagement du corridor Brazzaville-Bangui-N'Djamena (Congo-RCA-Tchad) ; l'aménagement et le bitumage de la route Kélo-Pala-Léré-(Camroun-Tchad) ; l'aménagement et le bitumage de la route Kougouleu-Medouneu-Akurenam (Gabon-Guinée équatoriale) ; l'aménagement et le bitumage de la Garoua-Boulai-Baboua (Cameroun-RCA) ; la construction du prolongement du chemin de fer entre N'Gaoundéré et N'Djamena (Cameroun-Tchad) ; la deuxième phase de construction de la route Ndende-Dolisie(Congo-Gabon)...

Fiacre Kombo

« La première table ronde de Paris de novembre 2020 qui avait permis de mobiliser 3,3 milliards d'euros attendus, les deux derniers projets en cours de restructuration pour leur réalisation en mode de partenariat public-privé devraient démarrer au courant de l'année 2024. Cette bonne nouvelle insuffle en chacun d'entre nous un optimisme certain pour aborder ce second programme conforté par le soutien multiforme de plusieurs parties prenantes »

PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR

Bruxelles et Washington restent «vigilants»

L'Union européenne et les Etats-Unis ont déclaré suivre avec «la plus grande vigilance» la préparation de l'élection présidentielle prévue début novembre à Madagascar, une semaine après que dix des 13 candidats au scrutin ont dénoncé un «coup d'Etat institutionnel» en cours dans le pays.

Les Malgaches se rendent aux urnes le 9 novembre pour choisir leur prochain président et leurs gouverneurs. Les préparatifs sur la grande île se déroulent dans un climat tendu. Treize candidats sont en lice, dont le président sortant Andry Rajoelina. «Les présents signataires, partenaires internationaux de Madagascar, suivent avec la plus grande vigilance les derniers développements relatifs à la préparation de l'élection présidentielle», écrivent dans un communiqué commun l'UE, la représentation de l'Organisation internationale de la francophonie pour l'océan Indien et les ambassades des Etats-Unis, de France, d'Allemagne, de Suisse, du Royaume-Uni et du Japon. «La confiance dans ce processus est un élément

fondamental pour l'acceptation par tous du résultat du scrutin et pour garantir la stabilité de Madagascar», soulignent les signataires, appelant à un scrutin «transparent, fiable, inclusif et apaisé». Il y a deux semaines, dix

riode électorale, Andry Rajoelina a cessé d'exercer le pouvoir. L'interim devrait normalement être assuré par le président du Sénat, mais celui-ci a refusé, invoquant des «raisons personnelles». La Haute cour constitutionnelle a nommé un «gou-

d'Andry Rajoelina «pour défaut de nationalité malgache», suite à des informations divulguées dans la presse dévoilant que le président a fait sa naturalisation française en catimini en 2014. Ce qui a déclenché une polémique dans le pays. Les

ment collégial avec le Premier ministre à sa tête et le rejet des trois recours ont suscité la colère de dix des 13 candidats à la présidentielle, qui ont dénoncé dans un communiqué commun le 12 septembre « un véritable coup d'Etat institutionnel dans le but de mettre le Premier ministre aux commandes de l'Etat pendant la période électorale présidentielle afin d'en manipuler les résultats au profit de leur candidat ». La semaine dernière, 40 organisations de la société civile malgache ont demandé à la HCC, dans un communiqué, de «revenir sur sa décision» et de nommer à la tête du gouvernement collégial le président du Sénat, appelé pour sa part à «prendre ses responsabilités».

Noël Ndong

«La confiance dans ce processus est un élément fondamental pour l'acceptation par tous du résultat du scrutin et pour garantir la stabilité de Madagascar»,

candidats au scrutin, dans l'opposition, avaient dénoncé «un coup d'Etat institutionnel» orchestré selon eux par Andry Rajoelina, après une série de décisions de justice qui favoriseraient le président sortant en vue de l'élection.

Le 9 septembre, conformément à la Constitution en pé-

vernement collégial» dirigé par le Premier ministre, Christian Ntsay, un proche du chef de l'Etat, une décision prise, selon elle, pour éviter une vacance du pouvoir exécutif. Le même jour, la HCC a rejeté trois recours déposés par des partis d'opposition réclamant l'invalidation de la candidature

requérants, jugés irrecevables par la Haute cour, affirmant que, selon le code de la nationalité malgache, Andry Rajoelina, devenu Français, avait perdu sa nationalité malgache et ne peut dès lors ni se présenter à une élection, encore moins diriger le pays.

La désignation d'un gouverne-

CONGO-CHINE

Li Yan salue le renforcement des relations séculaires

A l'occasion de la célébration du 74^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, l'ambassadeur, LI Yan, a promis, lors d'une réception le 29 septembre à Brazzaville, d'apporter sa contribution à la matérialisation du plan de développement et à l'amélioration du bien-être de la population congolaise.

Les festivités se sont déroulées à l'ambassade de Chine, en présence d'un parterre de personnalités du monde politique, diplomatique, des membres du gouvernement conduits par le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, ainsi que des ressortissants chinois vivant à Brazzaville.

Dans son discours, l'ambassadrice LI Yan a relevé que l'amitié entre la Chine et le Congo « s'est approfondie davantage et gagne les cœurs des peuples », depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques. La coopération sino-congolaise, a-t-elle poursuivi, « obtient des résultats fructueux dans tous les domaines, apportant une contribution importante au développement et au redressement du Congo ».

La contribution de la Chine, lorsque le Congo faisait face à l'épidémie de covid-19 n'est pas passée sous silence. LI Yan a aussi cité la réalisation des récents projets qui contribuent



Des membres du gouvernement et autres invités de marque Adiac

au renforcement des liens séculaires entre la Chine et le Congo, sans oublier des visites réciproques au sommet de l'Etat, dont la plus récente entre les présidents Chinois Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso remonte au mois d'août dernier en Afrique du Sud. A cette occasion, les deux chefs d'Etat ont échangé sur la célébration, en 2024, du 60^e anniversaire de l'établissement des relations entre les deux pays.

« Nous allons mettre en œuvre d'importants consensus dégagés par nos deux chefs d'Etat, organiser de grandes célébrations pour les 60 ans de relations d'amitié sino-congolaise, et envisager la coopération dans les prochains 60 ans », a-t-elle assuré.

Selon l'ambassadrice, l'année 2023 marque non seulement le 10^e anniversaire de la première visite de Xi Jinping au Congo

et en Afrique, mais aussi le 10^e anniversaire du principe de sincérité, résultats, effectifs, amitié et bonne foi, ainsi que celui de « la recherche du plus grand bien et des intérêts partagés ». Par ailleurs, la diplomate chinoise a salué également les relations entre la Chine et l'Afrique qui se sont développées davantage et « attirent le regard du monde ». Elle a indiqué que la coopération sino-africaine continuera « à

écrire de nouveaux chapitres dans tous les domaines ». Ces dernières années, a-t-elle fait savoir, le volume d'échanges commerciaux entre les deux continents s'est accumulé à plus de deux mille milliards de dollars américains.

Les différentes rencontres, comme le troisième Forum « de la Ceinture et la Route » pour la coopération internationale, prévu en octobre, à Beijing, la nouvelle édition du forum sur la coopération sino-africaine l'an prochain, seront des occasions, a-t-elle dit, « de renforcer l'articulation effective entre le plan de coopération sino-africaine et les stratégies nationales de développement des pays africains... »

S'agissant de la fondation de la Chine, après avoir fait un rappel historique, LI Yan a vanté les progrès réalisés et salué le « nouveau visage de la nation chinoise qui s'avance vers le grand renouveau du pays », ainsi que sa « modernisation qui se poursuit à pas sûr ».

Yvette Reine Nzaba

LE FAIT DU JOUR

AES

Après de longs moments de mésentente assumée et de déchirements verbeux actés, le point de non-retour entre le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la France a été atteint par la dénonciation des accords militaires liant les trois premiers pays à Paris et la création par Bamako, Ouagadougou et Niamey d'un instrument de défense commune et d'assistance mutuelle, l'Alliance des Etats du sahel-AES.

Portée sur les fonts baptismaux le 16 septembre, l'AES est une sorte de riposte courroucée des autorités des trois pays vis-à-vis des dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest-CEDEAO-, contrariés eux aussi par l'intrusion des militaires dans l'arène politique d'une sous-région qui, à quelques exceptions près, jouissait jusque-là d'un prestige certain en matière d'alternance pacifique au pouvoir.

Depuis 2020, les Etats d'Afrique de l'Ouest auxquels il faut ajouter la Guinée-Conakry sont entrés en récession démocratique si on peut dire, balayant l'un après l'autre les régimes issus de processus électoraux. Au banc de la communauté sous-régionale, africaine et internationale depuis lors, ils se débattent à la fois (exceptée la Guinée) contre les groupes terroristes, à n'en point douter la racine de tous les maux, et tous les quatre contre leur exclusion des instances communautaires et africaines.

L'AES a ceci de commun qu'elle réunit les régimes transitoires que la force des choses a contribué à rapprocher d'autant plus que tous voient d'un mauvais œil le régime des sanctions qui leur est imposé par la CEDEAO. Dénonçant par ailleurs une « main extérieure » dans la menace d'intervention militaire visant l'un d'eux, le Niger depuis le coup d'Etat du 26 juillet, ils n'ont

de cesse de prendre le contre-pied de l'instance régionale déclarant qu'ils luttent pour persévérer de leur souveraineté.

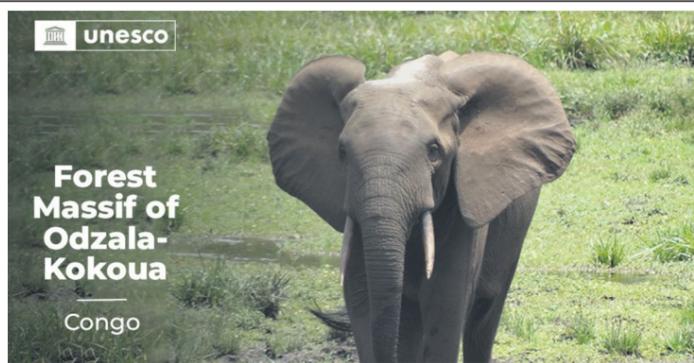
Jusqu'à ce que élections se tiennent dans les quatre pays ; jusqu'à ce que gouvernements civils prennent la suite des transitions militaires en cours, la paralysie de la CEDEAO ne sera que plus visible. A moins que, tirant la leçon du fait accompli, les chefs d'Etat « constitutionnels », à travers différents canaux, prennent langue avec les militaires des quatre pays et décident de les accompagner vers la fin des régimes d'exception que la réalité du terrain semble vouer à durer encore un peu plus.

Le calendrier de la transition malienne, qui prévoyait une élection présidentielle dans le courant du mois de février prochain a glissé, et une nouvelle date attend d'être fixée. Les rumeurs de coup d'Etat

au Burkina Faso sont de nature à retarder le cours de la transition ; occupés à consolider leur pouvoir les soldats nigériens ne sont certainement pas encore disposés à dessiner les contours de « leur » transition ; en Guinée tout porte à croire que beaucoup reste à faire sur le chemin du retour à l'ordre constitutionnel.

Au demeurant, l'AES que ses initiateurs disent être ouverte à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest a le temps de se consolider dans ce sens. A moins qu'elle ne représente en tout et pour tout que l'état d'esprit transitoire d'une structure aux bonnes intentions mais que le temps de vie se mesurera aux problèmes logistiques éventuels qui l'attendent ou à la fin des querelles rageuses, un peu justifiées, ayant présidé à sa création.

Gankama N'Siah



Le Massif Forestier d'Odzala-Kokoua rejoint la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et célèbre le Wildlife Ranger Challenge

Une double victoire pour la conservation et la célébration de ses héros

Le 16 septembre 2023 restera gravé dans les annales de la conservation de la biodiversité et du développement durable au Congo, suite à l'inscription sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial de l'UNESCO du Massif Forestier d'Odzala-Kokoua, joyau du Bassin du Congo. Cette désignation historique vient consacrer la longue histoire de préservation et de conservation de ce massif forestier, déjà reconnu comme réserve de biosphère par l'UNESCO en 1977.

Le Massif Forestier d'Odzala-Kokoua, qui s'étend sur une vaste superficie, abrite une biodiversité incroyable et joue un rôle vital dans la régulation climatique aussi bien à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale. Cette nouvelle reconnaissance de l'UNESCO renforce son statut en tant que trésor de biodiversité et site dédié au développement durable. Elle représente également un hommage bien mérité aux efforts inlassables de l'État congolais pour préserver la faune,

la flore et les écosystèmes exceptionnels de cette région.

Depuis sa création dans les années 1930, le Parc National d'Odzala-Kokoua a traversé diverses phases de développement et de conservation, avec des moments cruciaux tels que la lutte héroïque contre le braconnage massif d'éléphants et d'autres espèces rares dans les années 1990.

Cependant, cette reconnaissance ne se limite pas à la préservation de la biodiversité. Elle ouvre également des perspectives de développement économique grâce à l'écotourisme, offrant une expérience unique où l'Homme et son environnement coexistent de manière harmonieuse, créant ainsi une synergie entre la conservation et le bien-être des communautés locales.

Célébration du wildlife ranger challenge au parc national d'odzala-kokoua

Pour la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi (FOKL), gestionnaire

du Parc National d'Odzala-Kokoua et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi, la journée du 16 septembre 2023 a également été marquée par le «Wildlife Ranger Challenge», un événement sportif international ayant pour objectif, de soutenir le noble travail des écogardes, qui, aux côtés du personnel de la FOKL, ont relevé le

une initiative remarquable visant à collecter des fonds pour encourager les efforts de conservation et de sensibilisation menés par les écogardes. L'organisation Tusk.org, reconnue pour son rôle crucial dans le financement de programmes de conservation de la faune et de la flore en Afrique, a joué un rôle clé dans l'organisa-

tion de cet événement solidaire. La course a été couronnée de succès, tant en termes d'engagement que de participation. Les trois gagnants de cette édition 2023, Djibril Agnouna, Fred Grâce

à Dieu Itaddy et Samuel Eyana, déjà rompus à cet exercice, ont été honorés pour leur détermination. Cette journée exceptionnelle a ainsi permis de célébrer à la fois la reconnaissance internationale du Massif Forestier d'Odzala-Kokoua en qualité de patrimoine mondial de l'UNESCO et le dévouement respectable des écogardes qui travaillent sans relâche pour préserver ce trésor naturel. La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi continue de servir d'exemple éloquent, démontrant que la conservation de la biodiversité et le développement durable peuvent et doivent coexister harmonieusement. Cette double célébration marque un pas de plus vers la préservation de la biodiversité mondiale et l'épanouissement des communautés locales, et souligne également l'importance de la coopération internationale pour préserver notre planète au bénéfice des générations futures.



Le «Wildlife Ranger Challenge» est

Le «Wildlife Ranger Challenge» est



SEMAINE INTERNATIONALE DE L'INVESTISSEUR CEMAC 2023

5-7 OCTOBRE 2023
RADISSON BLU
BRAZZAVILLE

RÉSILIENCE DES INVESTISSEURS, LES RISQUES ASSOCIÉS AUX CRYPTO ACTIFS ET LA FINANCE DURABLE

B2B/D2C FIN QUIZZ ÉDUCATION FINANCIÈRE

PANELS DE HAUT NIVEAU STANDS D'INFORMATION

UN ÉVÉNEMENT

PARTENAIRES





AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF
République du Congo Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00

ENSEIGNEMENT

Les élèves reprennent le chemin de l'école le 2 octobre

Conformément au calendrier de l'année scolaire 2023-2024, la rentrée a lieu le lundi 2 octobre sur toute l'étendue du territoire national, avec l'entrée en vigueur de l'uniformisation de la tenue ; l'ouverture de nouveaux établissements scolaires : primaires, collèges et lycées, notamment dans l'arrière-pays.

Le premier trimestre de l'année scolaire 2023-2024 débute à la date de la rentrée. Dix semaines de cours allant du lundi 2 octobre au vendredi 8 décembre 2023 suivies de dix jours d'évaluation du lundi 11 au vendredi 21 décembre. Les congés du tout premier trimestre vont durer onze jours (du 22 décembre au 1er janvier 2024). Par ailleurs, les cours pour le deuxième trimestre iront du mardi 2 janvier au vendredi 8 mars 2024. Du 11 au 18 mars les évaluations auront lieu suivies de treize jours de congés. Le troisième et dernier trimestre est prévu du lundi 1er avril au lundi 3 juin.

gnement général, technique et professionnel l'uniforme est la même au collège et au lycée : chemise (deux poches avec rabats, épaulettes) et pantalon kaki pour les garçons, chemise (deux poches avec rabats, épaulettes) bleu ciel et pantalon bleu sombre de taille normale pour les filles. Au préscolaire, la tenue est composée d'un tablier de couleur rose pour les apprenants de sexe féminin, et bleu ciel pour les garçons. Quant aux écoles de formation professionnelle, ce sont les couleurs bleu, violet, blanc, vert et noir qui sont retenues. Les spécificités sont définies selon les filières.



La rentrée scolaire le 2 octobre/Adiac

Tenue scolaire

C'est à la rentrée scolaire du 2 octobre qu'entrera en vigueur l'uniformisation de la tenue scolaire. Pour l'ensei-

De nouveaux établissements scolaires

Visitant les écoles en chantier, il y a quelques semaines, le ministre de l'Enseignement

préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, annonçait l'ouverture de celles-ci à la rentrée scolaire du 2 octobre.

Il s'agit, entre autres, du lycée de Nkayi 2 dans le département de la Bouenza ; celui de Makabana dans le Niari ; ceux d'Inkouélé et d'Abala dans les Plateaux.

L'effectivité de l'ouverture de ces écoles sera donc constatée à partir du lundi 2 octobre, jour de la rentrée scolaire.

Rominique Makaya

DÉPARTEMENT DU POOL

L'Unesco octroie des intrants agricoles aux jeunes

Le bureau de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) au Congo, représenté par son chargé de programme sciences, Richard Bouka, a remis le 29 septembre, à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, des kits de productions aux différents groupements des jeunes des quatre districts.

Les kits de production ont été composés des intrants agricoles, du matériel aratoire ainsi que des pulvérisateurs. Ces jeunes se sont constitués en groupement après leur formation en 2018 dans le domaine du maraîchage, de l'aviculture

constitués en groupement appelés la Dynamique Sala-Sambila de Kinkala, la Sansa de Voka, les Jeunes d'avenir de Boko ainsi que les jeunes apprenants de Mindouli.

Le directeur départemental de la Formation qualifiante et de

jectifs de développement durable (ODD) prônés par les Nations unies pour les ODD1, pas de pauvreté, ODD2 faim zéro et l'ODD 8 l'emploi pour tous ainsi qu'aux aspirations codifiées dans l'agenda 2063 de l'Union africaine », a-t-il rappelé.

Selon lui, l'enquête de ETVA-Congo 2022, financée par la Banque mondiale, montre que le taux de chômage des jeunes dans le département du Pool dont l'âge varie entre 15 à 35 ans est de 17,9%. Les femmes sont moins représentatives avec un taux de chômage de 7,6%.

Le chargé de Programme science à l'Unesco, Richard Bouka, a rappelé que ce projet pilote avait concerné soixante-huit apprenants. Selon lui, le projet pourrait passer à une autre échelle dans l'objectif d'impulser l'entrepreneuriat agricole. « Aujourd'hui, on ne peut pas développer l'agriculture sans avoir la maîtrise de la mécanisation agricole qui nécessite l'entretien des tracteurs », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko



Les kits de production/Adiac

et l'agropastoral en vue de leur insertion socioprofessionnelle. La formation s'inscrivait dans le cadre de la mise en oeuvre du «Projet sur l'entrepreneuriat en vue de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes déscolarisés et désœuvrés du département du Pool», projet pilote réalisé dans les districts de kinkala, Voka, Boko et Mindouli. A cet effet, ces jeunes se sont

l'emploi du département du Pool, Jacques Laurel Ndomba, a souligné l'importance de la formation pour la réduction de la pauvreté et du chômage des jeunes, de l'indépendance alimentaire ainsi qu'à la conformité aux exigences du Plan national de développement 2022-2026. « L'agriculture est l'un des défis mondiaux qui permettra d'atteindre les Ob-

BRAZZAVILLE

Le Conseil municipal approuve la fermeture de la morgue de Makélékélé

La morgue de Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville, va bientôt fermer ses portes. Le Conseil départemental et municipal de Brazzaville a acté sa mise hors service à l'issue de sa troisième session ordinaire administrative qui s'est achevée le 29 septembre.



Une vue de la morgue de Makélékélé/Adiac
quartiers périphériques, mais qui sont aussi à l'origine de nombreux accidents de circulation routière », a souligné le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieu-donné Bantsimba.

La fermeture de la morgue de Makélékélé au sud de Brazzaville fait partie des dix délibérations adoptées à l'issue de la session ordinaire par le Conseil municipal. Cette structure sanitaire ne réunit pas les conditions propices pour abriter une morgue, selon l'assemblée locale.

Le Conseil municipal a aussi approuvé la délibération portant réglementation des motos-taxis dans le périmètre urbain et péri-urbain de Brazzaville. Une décision prise pour chercher à réguler ce type de transport public qui prend de l'essor, mais qui continue à endeuiller des familles dans la ville capitale.

« Nous avons mené une réflexion pour tenter d'encadrer une activité qui prend de plus en plus corps dans le périmètre urbain et péri-urbain de Brazzaville. Il s'agit des motos-taxis qui pourtant favorisent la mobilité de la population dans les

Les élus locaux ont également adopté la délibération portant convention-cadre de coopération entre la mairie de Brazzaville et l'Université Marien-Ngouabi. Celle-ci vise, entre autres, à créer les conditions d'une action concertée permettant d'assurer un meilleur encadrement des étudiants de l'alma mater, en mettant un accent particulier sur l'employabilité des jeunes.

De même, la délibération portant gestion des marchés domaniaux et réglementation de l'utilisation des instruments de musique et application des pénalités sur les nuisances sonores dans la capitale a été approuvée.

Firmin Oyé

EDITIONS EN AFRIQUE

Muriel Troadec parle de sa passion pour le livre

Amoureuse des belles lettres et responsable des éditions Les Lettres Mouchetées implantées à Pointe-Noire, la deuxième ville du Congo, Muriel Troadec vit sa passion du livre depuis huit ans et ne baisse pas les bras. Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, elle revient sur ses premiers pas en tant qu'éditrice, parle des défis toujours plus nombreux du monde de l'édition, surtout en Afrique, et lance un cri du cœur : « Soutenez-nous et aidez-nous à continuer à produire et diffuser des ouvrages de qualité ».

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pouvez-vous vous faire connaître à nos lecteurs ?

Muriel Troadec (M.T.) : Je suis née le 3 avril 1968 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Mon arbre généalogique puise ses racines dans plusieurs continents : Asie, Amérique du Sud et Europe. J'ai vécu de longues années en Afrique, dans plusieurs pays africains, le Libéria, le Ghana et le Gabon. J'ai un goût prononcé pour la lecture dès mon plus jeune âge. Les livres sont mes fenêtres ouvertes sur le monde.

L.D.B. : Comment est née la maison d'édition Les Lettres Mouchetées ?

M.T. : En 2013, le destin me ramène en Afrique notamment à Pointe-Noire au Congo. Mon père est né à Brazzaville. C'est peut-être un détail pour vous, mais pour moi, ça voulait dire beaucoup. J'y vois un signe. Je découvre la richesse de la littérature du Bassin du Congo à travers les œuvres de ses pères. C'est ainsi qu'en 2015, je crée Les Lettres Mouchetées. L'objectif est d'accompagner et de promouvoir les plumes du terroir qui dépeignent la société congolaise.

Dès le début, je suis aidée et soutenue par Alphonse Chardin N'kala, écrivain et promoteur de la culture de son pays. C'est Fabienne Bidou, alors directrice de l'Institut français, qui nous met en relation. Alphonse m'apprend les usages, me présente des artistes et des auteurs. C'est ainsi que Guillaume Makasi, artiste peintre de Pointe-Noire au génie singulier, va illustrer la plupart de nos couvertures. Cette rencontre avec Alphonse est providentielle. Et le temps n'a jamais déprécié notre attachement réciproque.

L.D.B. : Pouvez-vous nous parler de la suite de cette aventure ?

M.T. : Dès le début de la création de la maison, je trouve un distributeur en France car il m'importe de transmettre cette richesse et cette diversité culturelle à la connaissance de « l'autre monde ». Au début, nous sommes noyés dans la masse; mais je persévère et nos auteurs de la diaspora congolaise basée en France sont très actifs dans la communication. De bouche à oreille, et de par le fonctionnement des réseaux, nous gagnons en visibilité. Le monde littéraire africain est pluriel, marqué par la diversité de ses expressions, le reflet de ses différentes cultures. À l'instar d'Alain Mabanckou, d'Emmanuel Dongala, de Gabriel Okoundji, et des grands écrivains qui les ont précédés comme Guy Menga, Henri Lopez, Sony Labou Tansy, Jean-Baptiste Loutard... il y a toujours des plumes talentueuses qui ne demandent qu'à émerger. En cela, j'ai sou-



haité élargir notre horizon littéraire aux plumes venues d'autres pays africains: le Burkina, le Sénégal, le Cameroun et la République démocratique du Congo, pays avec lequel nous avons engagé un partenariat en 2022 pour une représentation de l'autre côté de la rive mais aussi en vue de créer un pont littéraire entre les deux Congo.

L.D.B. : Quelle est la politique éditoriale des Lettres Mouchetées ? Et combien d'ouvrages déjà publiés ?

M.T. : Notre politique éditoriale est orientée essentiellement vers une littérature africaine francophone qui aborde également des thèmes universels (la guerre, le terrorisme...) sous forme de fictions, romans historiques ou inspirés de faits réels, nouvelles, récits, essais... des ouvrages qui reflètent les traditions, la mémoire d'un pays, son histoire et son désir d'avenir. Nous avons également pour vocation de promouvoir les jeunes plumes modernes qui réinventent l'expression au fil de l'actualité. À l'avenir, nous souhaitons diversifier nos publications et nous adapter à l'évolution de l'environnement et de la société. À ce jour, nous avons déjà publié une bonne

quarantaine.

L.D.B. : Huit ans après sa création, quel bilan faites-vous de votre maison d'éditions ?

M.T. : Cette maison d'édition est un trait d'union, elle rassemble un collectif d'auteurs inspirés et animés par la volonté de transmettre une histoire, votre histoire, notre histoire. Mais elle s'interroge aussi sur l'avenir et le monde. Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins. La maison Les Lettres Mouchetées, ancrée à Pointe-Noire en République du Congo, doit se développer, se structurer pour rayonner dans la zone francophone africaine. Pour cela, nous travaillons désormais avec une société de distribution implantée à Douala, plaque-tournante de distribution des ouvrages dans la zone francophone.

L.D.B. : Des défis majeurs à ce jour ?

M.T. : Malgré toutes les collaborations animées par la même volonté de faire circuler la littérature et l'énergie que nous y mettons, la trésorerie nous fait défaut pour répondre aux frais engendrés par la logistique : retraitage, conditionnement des ouvrages, transport et

acheminement des livres par fret maritime ou aérien, frais de douane. En effet, faute d'avoir trouvé un outil de production en Afrique, notre production se fait en France. D'autre part, étant de plus en plus sollicitée, nous souhaiterions établir une enseigne visible à Pointe-Noire, engager du personnel en particulier des jeunes étudiants diplômés et motivés parce qu'à terme, il faudra envisager la relève, la transmission des Lettres Mouchetées.

Enfin, il y a des difficultés de distribution et de diffusion des livres en Afrique en raison du manque d'infrastructures, des délais d'acheminement trop longs, trop coûteux ou inexistant, difficultés d'accès aux livres dues à la faiblesse du pouvoir d'achat des habitants, la demande étant principalement orientée vers les livres scolaires et universitaires, les livres de littérature ou de loisir ne sont pas la priorité. L'Afrique a des défis à relever en matière éditoriale pour aider le livre à circuler et le rendre accessible, notamment en solidifiant les maillons de la chaîne du livre à travers les acteurs du monde éditorial : imprimeurs, éditeurs, libraires, distributeurs et diffuseurs.

L.D.B. : Un message de fin pour clore cet entretien

M.T. : Mon message s'adresse avant tout aux décideurs de la République du Congo. Soutenez-nous et aidez-nous à continuer à produire et diffuser des ouvrages de qualité. Donnez-nous les moyens d'une installation stable et durable à Pointe-Noire, d'employer du personnel, de faire participer nos auteurs aux diverses manifestations culturelles en Afrique et en Europe. Aidez-nous à maintenir cette embarcation qui, malgré l'engouement qu'elle génère, commence à subir quelques graves avaries. Aidez-nous à structurer cette petite entreprise éditoriale pour nous permettre de la transmettre aux futures générations.

Aux auteurs qui nous sollicitent, je préfère recevoir des textes soignés, bien présentés et sans fioritures ni mises en page extravagantes. L'essentiel se trouve dans le contenu. L'écriture est aussi synonyme de souffrance, ça vient de loin, il faut puiser en profondeur avant d'aboutir à une version convaincante. J'aime savoir d'où vient l'inspiration, ce qui a motivé l'écriture d'un texte, d'une histoire.

Les lecteurs sont le moteur, les promoteurs de notre littérature. Faites preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit pour découvrir d'autres horizons. Que la jeunesse s'empare des livres pour s'imprégner des chemins parcourus et éveiller leurs consciences.

Merveille Jessica Atipo

ACADÉMIE FRANÇAISE

L'écrivain franco-libanais Amin Maalouf élu à la tête de l'Institution

Prix Goncourt 2012, Amin Maalouf, 74 ans, a été élu secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Amin Maalouf a été élu à la tête de l'Académie par 24 voix, contre huit pour son concurrent Jean-Christophe Rufin, au terme d'un scrutin à huis clos. Le secrétaire perpétuel est le membre qui dirige cette institution chargée de défendre et promouvoir la langue française. Il n'y a eu que 32 personnes pour occuper ce poste depuis 1635. Il était vacant depuis le décès en août de l'historienne Hélène Carrère d'Encausse qui l'occupait depuis 1999. «*Je suis persuadé que la mission de l'Académie française est encore plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était au temps de Richelieu, cardinal et homme d'Etat français mort en 1642 ; c'est «un élément essentiel de l'identité d'une nation et du rayonnement de la France dans le monde»*», a déclaré Amin Maalouf, après son élection sous la coupole. «*Nous sommes dans un monde désemparé et je pense que nous avons besoin de lieux qui représentent une sorte de conscience morale*», a ajouté le nouveau secrétaire général, très impliqué dans les activités de l'institution où il a été élu en 2011.

Symbole pour les francophones

«*C'est un excellent choix, (...) un immense écrivain, un homme de fraternité, de dialogue, d'apaisement*», a salué la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, elle aussi franco-libanaise, en arrivant sous la coupole après l'élection. Elle a souligné qu'il s'agissait d'un «*magique symbole pour tous les fran-*



cophones du monde».

brer la fin de cette tâche de près

«*Le Français va mal ! Il est im-*

Amin Maalouf est le nouveau secrétaire perpétuel de la prestigieuse Académie française (François Guillot/AFP)

Le nouveau secrétaire perpétuel, prix Goncourt 1993 pour «*Le Rocher de Tanios*», est délesté dans l'immédiat d'une tâche à laquelle Hélène Carrère d'Encausse a consacré beaucoup d'énergie : achever la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie.

«*On est tout à fait au bout*», a confirmé M. Maalouf, l'examen du mot «*zoologie*» ayant par exemple été fait.

Il a annoncé une «*fête*» pour célé-

d'un siècle, en indiquant aussi qu'il comptait engager «*une réflexion approfondie*» avant la dixième édition : le dictionnaire «*ne peut plus se concevoir aujourd'hui comme il se concevait avant*».

«Pas un parti politique»

Il ne s'est pas plus livré sur l'orientation qu'il comptait donner à sa présidence d'une institution parfois jugée conservatrice, sur des sujets comme l'orthographe ou l'écriture inclusive.

portant que l'Académie française sache défendre la langue au risque que nous soyons traités de «*+réac+*», a déclaré en sortant du scrutin l'un des plus médiatiques des académiciens, Alain Finkielkraut.

Le nouveau secrétaire général se veut plus mesuré : «*je n'irai pas jusqu'à dire que la langue est en danger, mais il y a constamment des menaces (...) Je pense qu'il faut avoir une vision d'une*

langue française qui peut redevenir conquérante», a-t-il confié à l'AFP.

En tout état de cause, «*l'Académie n'est pas et ne sera jamais un parti politique*», a-t-il martelé, jugeant «*important qu'il y ait toutes les sensibilités, toutes les opinions (représentées) et que tout cela se passe dans la courtoisie, dans l'amitié et la fraternité*».

Deux autres questions pressantes l'occuperont.

D'abord, les finances. L'Académie française, tout comme les autres branches de l'Institut de France, est dans une situation financière délicate, elle qui vit du produit de ses actifs financiers ainsi que de dons et de legs.

En 2021, la Cour des comptes exhortait à rapidement rénover la Coupole, face au risque d'incendie. Cela reste à faire. Ensuite, l'attractivité. Rajeunir et féminiser la «*Compagnie*», actuellement composée de 28 hommes et sept femmes, est un objectif de longue date. «*L'habit vert*», à revêtir tous les jeudis, attire les retraités, très peu les actifs. «*Il faut élire plus de femmes*» académiciennes, a plaidé jeudi Amin Maalouf. Cinq sièges sont à pourvoir à l'Académie.

M. Maalouf a aussi eu un mot pour son «*ami*» Jean-Christophe Rufin, candidat malheureux qui avait fini par se déclarer tardivement, ce qui a alimenté des tensions dans le microcosme de l'Académie.

Camille Delourme avec AFP

PARUTION

« Quand pointe à l'horizon la tempête du panafricanisme » de Christ Risnet Nsimba

Publié aux éditions L'Harmattan, le nouvel essai de 128 pages est une invite formulée à toutes les couches de la société au retour à «*l'africanité*». Un retour qui, selon Christ Risnet Nsimba, ne peut se faire sans l'accompagnement des aînés, particulièrement ceux qui incarnent mieux les valeurs et la culture africaine.

«*Quand pointe à l'horizon la tempête du panafricanisme : Denis Sassou N'Guesso pour tenir le gouvernail* » a été au cœur d'une rencontre avec son auteur le 23 septembre au siège de l'Association des conférences épiscopales de la région Afrique centrale (Acerac). Face à Christ Risnet Nsimba, un public essentiellement jeune composé entre autres des politiques, des étudiants, des journalistes, des écrivains, des cadres du secteur public et privé, des amoureux du livre.

Devant les diverses mutations que subit le monde, particulièrement l'Afrique, Christ Risnet Nsimba a jugé utile de prendre la parole pour ne pas demain être culpabilisé de ne pas avoir accompli sa part de responsabilité. Selon lui, si l'Afrique peine à trouver ses repères pour véritablement décoller c'est parce que pendant des années, elle s'est reniée.

D'après lui, «*comment pouvoir assumer ses positions et aller*

jusqu'au bout de la logique quand on s'est renié, quand on ne sait pas s'assumer soi-même, quand on n'accepte pas d'être différent des autres dans la priorité de son authenticité et de son identité, quand on pense que les traits de caractère de son voisin sont plus viables, qu'il faut chercher qu'à lui ressembler comme deux gouttes d'eau, quand on a fait le choix d'éternelle consommation et non de la production, quand on a choisi d'étudier les autres et non de s'étudier soi-même, quand on vit comme si sa propre culture n'avait jamais existé et ne possédait aucun enseignement pour ouvrir la voie à une existence utile ? ».

Loin de continuer à vivre aujourd'hui tel un touriste sur son propre territoire et d'accuser le passé, l'Africain doit, selon l'auteur, se reconnecter avec l'originalité même de son être. «*Le réveil n'est pas une option, ni*

un luxe, mais une obligation. Il nous faut un sursaut d'orgueil qui nous propulse dans un état de conscience appelé panafricanisme », a-t-il fait savoir.

Et pour y arriver, l'auteur estime qu'il faut des figures dignes, des figures qui ont brillé par des actes concrets de panafricanisme, à l'instar du président de la République Denis Sassou N'Guesso.

Ce n'est pas pour la première fois que Christ Risnet Nsimba jette son dévolu sur le président de la République du Congo qui, à ses yeux, incarne le mieux le leadership panafricain. Pourquoi lui? L'écrivain congolais a donné quelques éléments de réponse au public; mieux il le justifie longuement dans son livre.

Aussi, Jean-Pierre Kibambi Shintwa, journaliste et promoteur des médias, a donné son point de vue dans l'avant-propos de l'ouvrage : «*ce n'est pas son admiration pour cet homme d'Etat qui intéresse le penseur qu'il*



Christ Risnet Nsimba, auteur du livre

«*Quand pointe à l'horizon la tempête du panafricanisme* » Adiac, canisme et le retour de l'Afrique à ses valeurs culturelles et traditionnelles, Christ Risnet Nsimba dénonce également dans ce nouvel ouvrage la haine anti-colonialisme, les coups d'Etat en Afrique, les divisions internes. Au terme des échanges, l'auteur a dédicacé quelques exemplaires de son ouvrage, rassurant de sa disponibilité en librairie.

Merveille Jessica Atipo

Tout en militant pour le panafricain

HANDBALL

Les 44^{es} championnats d'Afrique des clubs champions officiellement lancés à Brazzaville

Les 44^e championnats d'Afrique des clubs champions de handball ont été officiellement lancés le 28 septembre au gymnase Nicole-Oba.

Le président de la Confédération africaine de handball a souhaité que la compétition coïncide avec le cinquantième anniversaire de l'institution qui se déroule dans un esprit de fair-play et de solidarité. Elle met aux prises les équipes venues de sept pays d'Afrique pour plus de 400 athlètes.

« Neuf ans après la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes organisée à Oyo et sept ans après la CAN Edith-Lucie-Bongo-Ondimba à Brazzaville, l'honneur nous a été donné d'organiser cette compétition majeure. C'est un challenge et une responsabilité », a reconnu Ayessa Yengue Ndinga, le président de la Fédération congolaise de handball. Lors des premières rencontres disputées avant le match opposant la DGSP à Bandama de la Côte d'Ivoire en seniors dames, BMC, le représentant congolais, a dominé chez les hommes JSK de la RDC 28-26. Al Ahly a battu FAP du Cameroun dans la même version 33-18 puis Petro d'Angola en seniors dames a eu raison du FAP du Cameroun 43-22.

James Golden Eloué



Le match d'ouverture opposant la DGSP à Bandama/Adiac

Les clubs congolais présentent un début mi-figue, mi-raisin

Au terme des rencontres de la première et deuxième journée du 44^e championnat d'Afrique des clubs de handball, les équipes congolaises n'ont pas toutes convaincu. Les quatre représentants du pays hôte ont présenté une prestation moyenne avec deux victoires et deux nuls.



Le match DGSP-Bandama/Adiac

Si le club organisateur, celui de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a réussi son entrée en matière, lors du match d'ouverture en battant Bandama de la Côte d'Ivoire, 35-28, les hommes de BMC ont également pris le dessus sur ceux de JSK de Kinshasa, 28-26.

Le flop des équipes congolaises a été observé lors de la deuxième journée où les dames de Grain de Sel ont pei-

né devant les Egyptiennes d'Al Ahly 16-25. Le soutien du public et sa détermination n'ont pas suffi à Petro Sport pour soumettre Red Star de la Côte d'Ivoire qu'il a pourtant dominé durant une grande partie du match. Le manque de précision des Congolais a ainsi permis aux Ivoiriens de maîtriser les dernières minutes du match, score final : 24-26.

La DGSP, Grain de Sel, Petro et BMC

doivent multiplier d'efforts lors des prochaines journées afin de garantir leurs places à l'étape suivante de la compétition. Notons que la 44^e édition du championnat d'Afrique des clubs champions de handball qui coïncide avec le cinquantenaire de la Confédération africaine de handball, se déroule du 28 septembre au 7 octobre à Brazzaville.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 1, 8^e journée

Randi Goteni était titulaire au milieu de terrain lors du succès de Marignane-Gignac face à Epinal (2-0).

Chris Makosso était sur le banc au coup d'envoi du match de Sochaux au Mans. Entré à la 80^e alors que son équipe était réduite à dix depuis la 32^e et que le score était acquis : 1-2 en faveur des Manceaux.

Une fois n'est pas coutume, Christopher Ibayi n'était pas titulaire lors de la réception de Martignes (0-0). Lancé à la 64^e dans un match pauvre en occasions, l'avant-centre franco-congolais n'est pas parvenu à marquer son 5^e match de la saison.

Niort torpille Dijon (3-0). Remplaçant, Natanaël Bouékou est entré à la 75^e.

Malgré l'entrée de Kamal Bafounta à la pause, Cholet chute à domicile face à Nîmes (0-2). Jason Ngouabi n'était pas sur la feuille de match.

Lundi soir, le Red Star de Fred Dembi rend visite à La Berrichonne de Rodney Mazikou.

Camille Delourme

CANCER DU SEIN

Au Congo, la prévalence grimpe à 32,3%

Chaque année, l'humanité consacre le mois d'octobre à la lutte et à la sensibilisation aux cancers du sein et du col de l'utérus, sous le vocable « Octobre rose ». A Brazzaville, l'hôpital de référence de Talangai, dans le sixième arrondissement, a organisé un focus au cours duquel il a été fait état de ce que ces deux pathologies font des ravages à travers le monde et au Congo.

Lancée par le directeur de l'hôpital de référence de Talangai par Roger Oyéré, l'édition 2023 d'« Octobre Rose » se tient sur le thème « Adhérer au dépistage, c'est la meilleure manière de se protéger contre les cancers de sein et de col de l'utérus ». Durant tout le mois en cours, les médecins spécialistes et sages-femmes, fortement mobilisés, vont amplifier la sensibilisation à l'endroit des femmes, afin de les pousser à se faire dépister contre cette pathologie.

L'objectif est non seulement de susciter leur prise de conscience sur l'existence de la maladie, mais aussi et surtout de les pousser à connaître tôt l'état sérologique afin de mieux combattre la maladie.

Dans son intervention, le res-



Les responsables de l'hôpital de Talangai posant ensemble Adiac

pensable du comité scientifique, le Dr Ndinga, interprétant les données d'une enquête réa-

lisée sur la question, a souligné que les cancers du sein et du col de l'utérus gagnent du ter-

rain de manière inquiétante. En 2020, à l'échelle mondiale, a-t-il indiqué, 2,3 millions de femmes

ont été atteintes du cancer du sein et 685 mille ont succombé de la maladie. En Afrique subsaharienne, poursuit le médecin, 801.392 souffrent de cancer, occasionnant 520.158 décès, dont 129.000 du cancer du sein et 110.300 causés par celui du col de l'utérus.

En République du Congo, relève le docteur, la prévalence au cancer du sein est évaluée à 32,3 % et de celui du col de l'utérus à 25,5% des cas. Ainsi, pour vaincre cette pathologie, il a exhorté les femmes à se faire dépister en vue de permettre à chacune de connaître son statut avant que le pire ne leur arrive. Il a, par ailleurs, affirmé qu'un cancer dépisté tôt est facile à traiter et à guérir.

Firmin Oyé



APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°001/AUF/CONGO/2023

POUR L'ETABLISSEMENT DU FICHIER DES FOURNISSEURS, DES PRESTATAIRES DE SERVICES

Le Bureau National de l'AUF au Congo, sis à la Présidence de l'Université Marien NGOUABI, lance un appel à manifestation d'intérêt pour le renouvellement de son fichier fournisseurs.

L'AUF Congo invite les fournisseurs de biens, les prestataires de services et autres, à manifester leur intérêt pour les domaines d'activités ci-dessous :

1. Fourniture de connexion Internet ;
2. Fournitures de bureau (papeterie, etc.) ;
3. Matériels informatiques (équipements et consommables informatiques) ;
4. Imprimerie, reprographie, infographie ;
5. Mobiliers de bureau ;
6. Électricité, plomberie, hygiène (désinsectisation, dératisation, curage des fosses septiques, etc.)
7. Groupe électrogène (entretien et maintenance) ;
8. Sécurité incendie (équipement, installation, formation, entretien, etc.) ;
9. Climatisation (fourniture, entretien) ;
10. Ménage et nettoyage (bâtiments, jardins, cour et pourtour) ;
11. Enlèvement des immondices ;
12. Gardiennage ;
13. Distribution de courrier local ;
14. Assurance incendie et vol ;
15. Restauration ;
16. Agence de voyage ;
17. Hôtellerie ;
18. Transit et logistique ;
19. Transfert d'argent (paiement des tierces) ;
20. Travaux (BTP, réaménagement, réhabilitation, etc.).

Les réponses au présent appel doivent être transmises au plus tard le 27 octobre 2023 aux adresses : info-brazzaville-dracgl@auf.org et afrique-centrale@auf.org en précisant l'objet « Avis à manifestation d'intérêt AUF/CONGO/2023 »

Documents à joindre datant de moins de trois mois :

- Attestation de domiciliation bancaire ou RIB
- Photocopie de la carte de contribuable valide
- Photocopie du registre de commerce
- Attestation de non-devance fiscale

Fait à Brazzaville, le 28 septembre 2023



Eduard NGAMOUNTSIKA
Bureau National AUF Congo



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un CLIC

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

DISTINCTION

Denis Sassou N'Guesso reçoit le trophée de la masculinité positive

Le Réseau des femmes leaders africaines, African women leaders Network (AWLN), a décerné le 30 septembre à Brazzaville, en marge de sa cinquième retraite intergénérationnelle, le prix de la masculinité positive au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Remis par la marraine de AWLN, l'ancienne présidente du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf, en présence de la présidente de la République démocratique et fédérale d'Éthiopie, Sahle-Work Zewde, ce trophée récompense les efforts du chef de l'État congolais dans la promotion de la cause de la femme en Afrique et dans le monde. « *Le prestigieux prix que vous me décernez ce jour honore, au-delà de sa personne, la République du Congo dans son ensemble. Dès lors, je vous adresse mes sincères remerciements pour ce vibrant témoignage de reconnaissance à l'égard de mon pays. Au regard des avancées significatives enregistrées en matière de genre, l'Afrique-égalitaire est véritablement en marche. Il appartient plus que jamais d'accélérer le rythme et la cadence* », a déclaré Denis Sassou N'Guesso après la réception de son prix.

Le chef de l'État a rendu un hommage mérité à toutes les femmes d'Afrique qui, avec abnégation et résilience, assument, dit-il, chaque jour, aux prix d'efforts remarquables, le destin de la reproduction de l'espèce humaine et l'exigence du développement économique et social de leurs pays. « *Pour un tel destin, il nous faut surmonter avec conviction et détermination les clichés surannés, les préjugés rétrogrades sur la femme africaine. Il s'agit de repenser la masculinité hégé-*



monique en une masculinité positive dans un rapport des gens qui consolident les dynamiques de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et consacrent la parité homme/femme ainsi que le leadership féminin en Afrique », a-t-il poursuivi.

Il a également rappelé que la République du Congo s'est résolument projetée dès les premières heures à l'avant-garde de la lutte pour la promotion et l'intégration des femmes au développement. Le pays a, en effet, mis en place un arsenal juridique au terme duquel désormais à chaque violence faite aux femmes correspond une peine, a précisé le chef de l'État. « *Ainsi, l'accession de plus en plus des femmes aux fonctions électives, politiques et administratives au Congo, procède de notre ferme volonté d'élever la qualité de genre*

au diapason des exigences de développement économique et socioculturel de notre pays. Aussi pour des processus plus inclusifs d'intégration de nos peuples, soutenons-nous l'engagement des femmes leaders africaines, votre engagement dans la marche vers le développement de l'Afrique. Femmes dirigeantes aguerries, vous êtes donc, au sein de votre réseau, l'une des principales sources d'inspiration... », a-t-il conclu.

Lever des barrières existantes

L'envoyée spéciale de la commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, Bineta Diop, a, de son côté, salué le leadership « éclairé » du président de la République du Congo dont le pays s'est engagé et continue à œuvrer pour la promotion et la protection

Le président Denis Sassou N'Guesso posant avec ses invités après la réception du trophée. /DR

des droits de la femme. « *Une des dernières initiatives en la matière est l'adoption d'une législation qui protège les femmes et les filles contre les violences et prône un environnement propice à leur épanouissement économique. Vous avez montré la voie à vos pairs parce que nous sommes en train, avec l'Union africaine, de nous battre pour une convention sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles* », a-t-elle souligné, précisant que Brazzaville a été choisie pour être la capitale de la masculinité positive non seulement pour trois jours mais aussi dans les années à venir.

S'agissant de la cinquième retraite intergénérationnelle de AWLN, l'événement qui se clôture ce 1^{er} octobre est placé sur le thème « Exploiter le dividende démographique des jeunes

femmes africaines... ». Un véritable moment d'échanges entre les différentes délégations venues de plusieurs pays d'Afrique. Les participantes débattent, entre autres, des défis auxquels les jeunes femmes sont confrontées ; la résolution de la question des écarts existant dans le cadre de l'égalité de genre.

La marraine de AWLN, Ellen Johnson Sirleaf, a, quant à elle, souligné la nécessité de réduire ses écarts à zéro, de lever des barrières existant. « *Nous sommes confiantes que l'Afrique peut prospérer... ce dialogue intergénérationnel implique un respect mutuel pour permettre à notre continent d'aller vers la prospérité et l'égalité.* »

Créé en 2017, le AWLN est une plateforme continentale qui vise à promouvoir et à renforcer les capacités de leadership sqz femmes africaines.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Alors que l'humanité s'enfoncé...

Oui, alors que l'humanité, notre humanité, s'enfoncé dans une crise planétaire dont personne, aujourd'hui, ne peut dire ce qu'il sortira étant donné les effets dramatiques que provoque le dérèglement climatique il est, à l'échelle mondiale, un mouvement spirituel qui pourrait bien modifier de façon positive les dérives auxquelles nous assistons sur les cinq continents depuis des décennies sans apparemment prendre les bonnes mesures afin de les combattre tant qu'il en est temps.

Ce mouvement, la récente visite du Pape François à Marseille, capitale du Midi de la France, en a donné une idée assez précise puisqu'elle a montré que toutes

les grandes religions du monde – catholique, protestante, orthodoxe, hindouisme, sunnite, chiite, islamiste ... – se mobilisent aujourd'hui pour lutter enfin efficacement contre les conséquences présentes et à venir de la hausse des températures sur toute la surface du globe, contre les vagues migratoires qui en résultent et qui déséquilibrent profondément les zones géographiques comme la Méditerranée, contre la fonte des pôles et des glaciers des deux hémisphères, contre la désertification des vastes régions forestières où doit se recycler l'air que nous respirons tous.

Cette lutte vitale, les scientifiques des cinq continents la mènent depuis des décennies

sans convaincre les dirigeants de ce temps, mais elle s'impose enfin dans le domaine religieux comme nous venons de le constater sur le terrain. Dans le monde très matérialiste où nous vivons aujourd'hui il est évident, en effet, que si les grandes religions issues de l'Histoire, de la grande Histoire, effacent enfin leurs différences et s'entendent pour unir leur action en faveur de la protection de la nature, l'humanité parviendra enfin à résoudre les problèmes apparemment insolubles auxquelles sa suractivité industrielle la confronte aujourd'hui. Et c'est bien le message que leurs responsables délivrent actuellement sous différentes formes.

Alors que le Pape François pré-

pare avec soin sa succession comme on le voit à Rome lors du Synode qui s'ouvre au Vatican, il est clair, pour les observateurs du monde entier, que la question de la protection de la nature et du climat se trouvera au cœur de la mission confiée au nouveau Pape. D'où cet espoir, qui ne dit pas son nom mais qui est bien réel, que celui-ci sera issu de l'immense continent africain où vit aujourd'hui plus de la moitié de la communauté chrétienne mondiale.

Affaire à suivre donc avec la plus grande attention car elle va très probablement se résoudre dans les semaines, les mois à venir.

Jean-Paul Pigasse